

LES NOMS SUIVIS D'UN * DISPOSE D'UNE FICHE NOMINATIVE CONSULTABLE DANS LA RUBRIQUE "SOURCES DOCUMENTAIRES"

***TABARD François**, plieur de soie, âgé de 22 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire, de Lyon.*

***TABARD Claude Henri** (dit Mazières), ex bénédictin, secrétaire du général Carmel à l'armée des Côtes-de-Brest, âgé de 26 ans, né et domicilié à Loudun, département de la Vienne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, agent des brigand de la Vendée, le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

***TABART Philippe**, ex chanoine, domicilié à Loudun, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 28 ventose an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

***TABART Félix**, ex chanoine, domicilié à Loudun, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire à la loi le 24 terminal an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

***TABARY Philippe Joseph**, adjudant général de l'armée, de l'Ouest, domicilié à Arras, département du Pas de Calais, condamné à mort comme traître à la patrie, le 15 pluviôse an 2, par la commission militaire d'Angers.*

***TABLIER René**, charron, domicilié à Moutier-sur-le-Lay, âgé de 39 ans, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 mars 1793 par le tribunal criminel de la Vendée.*

***TABOT Félix**, soldat au 36^{ème} régiment, domicilié à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine condamné à 15 ans de fers, par le tribunal criminel du département de la Seine, comme fabricant de fausse monnaie.*

***TABOUILLOT Claire**, âgée de 17 ans, née et domiciliée à Verdun, département de la Meuse, condamnée à 20 années de détention, par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 5 floréal an 2, comme convaincu d'avoir coopéré aux manœuvres et intelligences tendantes à livrer aux Prussiens la ville de Verdun.*

***TACHE Amable**, cultivateur, domicilié à Chap-de-Beaufort, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme séditieux, le 5 ventose an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

TACHETTE François, domestique, âgé de 40 ans, natif de Vernes, département des Hautes-Alpes, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TACQUE Martin, meneur de bœufs, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 12 messidor an 3, par le conseil militaire établi à Paris, comme convaincu d'avoir porté la tête du représentant du peuple Ferraud au bout d'une pique, en criant: à bas la convention, qu'elle ne donnait point de pain; et par ces faits, d'être complice de la révolte des 3 et 4 prairial an 3.

TACUSSEL Laurent (dit Cabriolle), portefaix, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TAICRE (dit Guonorat), tonnelier-brasseur, âgé de 20 ans, natif de Hanovre, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TAILLART Antoine, domicilié à Paris, perruquier, condamné à la déportation, le 3 messidor an 3, par le conseil militaire établi à Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos incendiaire, en disant que Robespierre et la commune de Paris, du 9 thermidor avaient été sacrifiés, que Louis XVI, sous son régime, n'avait jamais tant fait de mal que les députés de la Convention en un seul jour; et de s'être montré participant de la révolte contre la Convention le 4 prairial an 3.

TAILLEBOT Jean Baptiste Crépin, maçon et officier municipal, âgé de 48 ans, natif de Jouy-le-Peuple, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11.

TAILLEPIED Noël, perruquier, employé dans les charrois, âgé de 32 ans, né à Coulombes, domicilié à Caen, département du Calvados, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme fédéraliste, ayant accepté la place d'adjudant sous le général Wimpfen.

TAILLEFIED Michel, cultivateur, âgé de 51 ans, né à Coulombières, domicilié à Iffe, département du Calvados, condamné à mort comme conspirateur, le 12 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

TAILLEPIED-de-BONDY, fils, domicilié à Paris, commandant du bataillon de la section de la place Vendôme, condamné à mort, par contumace le 5 Brumaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris, au Théâtre Français, comme convaincu d'avoir signé l'ordre de battre la générale, et d'avoir marché à la tête de la force

armée rebelle de la section contre la convention nationale, le 12, 13 et 14 vendémiaire an 4, il s'est soustrait au jugement.

TAILLO André Antoine, *ex maire de Coudoulet, domicilié à Coudoulet, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le, 29 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

TAILLON Charlotte, *domiciliée à la Verrerie, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme complice des brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.*

TAILLOT Pierre, *vigneron, domicilié à Martguen, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.*

TAILLOT René, *domicilié à St-André, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.*

TAISSON René, *journalier, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.*

TALAISSON jean Baptiste, *domestique, âgé de 22 ans, natif de Valois, département du Mont-Blanc, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, dans le courant de nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

TALARU C.M., *âgé de 71 ans, né à Guy-Chamsins, ex marquis, ex cordon rouge, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.*

TALLENE Basile, *chirurgien, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

TALLERVE François, *ex-curé, domicilié à la Chapelle-St-Laurent, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

TALLET Henri, *domicilié à Dunkerque, département du Nord, condamné à mort comme émigré, le 19 floréal an 2, par la commission extraordinaire séante à Bayonne.*

TALLIEU Thérèse Madeleine, ex religieuse, domiciliée à Bollène, département du Vaucluse, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

TALLON Antoine, marchand de draps, âgé de 37 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TALODE du GRAIL Claude Joseph Thérèse, ci-devant prêtre, domicilié à Saint-Angréve, département des Ardèche, âgé de 34 ans, condamné à mort comme réfractaire à la loi le 28 pluviôse an II par le tribunal criminel du département de la Haute-Loire.

TALON Marie née Baudet, domiciliée à Largeasse, département des Deux-Sèvres, condamnée à mort par le tribunal criminel des Deux-Sèvres le 13 ventose an 2. (livre de Maurice Poignat : "Histoire des communes des Deux-Sèvres-le pays du Bocage édité en 1986 par les éditions Projet)

TALORD Michel, domicilié à la Chapelle-Saint-Sauveur, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, par la commission militaire séante à Nantes.

TAMISSET Jacques, perruquier, âgé de 29 ans, natif de Châlons-sur-Saône, département de Saône et Loire, y demeurant, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TAMISIE Jean, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 frimaire an 2, comme brigand de la Vendée, par la commission militaire de Doué.

TAMPIE Grégoire, (le jeune), cultivateur, procureur de la commune de St Galmier, âgé de 39 ans, né et domicilié à St Galmier, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TAMPIE Claude (fils cadet), chaudronnier, âgé de 21 ans, natif de Fontfort, département de la Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 24 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TANCHON Ponce, graveur et administrateur de police, âgé de 32 ans, né à Bourges, département du Cher, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie.

TANE Françoise Gabrielle*, veuve Montmorin, âgée de 50 ans, native de Chadieu, département du Puy-de-Dôme, domiciliée à Bussy, département de

l'Yonne, condamnée à mort, le 21 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de son mari, ayant entretenu des correspondances avec Laluzerne.

TANE François*, domicilié à St-Donan, département des Côtes-du-Nord, condamné à mort comme instigateur de révoltes, le 18 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TANQUEREY C.A., ex-noble, se disant cultivateur, âgé de 51 ans, né et domicilié, âgé de 51 ans, né et domicilié à Coutances, ex maire d'Hyonville, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, et ayant excité le peuple de la commune d'Hyonville au fédéralisme.

TAOUMUROL René, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TARAGON Anne Claude, capitaine au 6^{ème} régiment ex-noble, âgé de 39 ans, né à Bonneval, département d'Eure et Loire, domicilié à Metz, département de la Moselle, condamné à Mort, le 29 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir eu des intelligences avec le 1^{er} frère du dernier tyran roi, Bouillé et Lafayette.

TARANNE Marie, femme Mahier, domiciliée à Mesnil, département de la Mayenne, condamnée à mort comme receleuse de brigands de la Vendée, le 11 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire de Châteaugontier.

TARAUD Jean, tisserand, domicilié à St-Jean-de-Mont, département de la Vendée, condamné à mort le 2 avril 1793, par la commission militaire des Sables, comme brigand de la Vendée.

TARBET Jean Jacques, guillotiné à Arras le 26 floréal an 1

TARDIEU-MALESY A.C, âgé de 64 ans, né à Paris, ex-noble, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

TARDIEU-MALESY G.F, fille, âgée de 23 ans, née à Paris, ex-noble, condamnée à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où elle était détenue.

TARDIEU-MALESY C.H., femme divorcée de Beranger, émigré, âgé de 27 ans, née à Paris, ex-noble, condamnée à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où elle était détenue.

TARDIVI Joseph, âgé de 67 ans, chevalier de St Louis, né à Grasse, demeurant à Douai, époux de Derichaux Julie, ci-devant capitaine d'artillerie à Aire et St Venant, condamné à mort à Arras le 5 messidor an II

TARDY Jean Jacques, natif de Roanne, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, l'an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TARDY François, domestique, âgé de 44 ans, natif de Montbrun, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TARDY Jérôme (dit Desmure), âgé de 42 ans, Capitaine, au 45^{ème} régiment, ex-noble, né et domicilié à Roanne, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TARGET Guy Jean Baptiste* Paris 1733, Molière, Seine et Oise en 1807

TARREAU Pierre, domicilié à la Chapelle-basse-Mer, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TARRIN Marie Cécile, femme Brunelle, âgée de 49 ans, née à Villeneuve-St-Maurice, département de l'Aube, cultivatrice, domiciliée à Sorbonne, département de l'Yonne condamnée à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice ayant favorisé l'émigration de son fils.

TARTEIRON Laurent François, négociant, domicilié à Marseille, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 13 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TARTRU Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TASCOST François, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieur, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TASSIN Pierre Augustin (dit Moncourt), âgé de 39 ans, marchand, né et domicilié à Orléans, département du Loiret, condamné à mort le 12 juillet 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard Bourdon, député de la convention, lors de son voyage sans mission à Orléans.

TASSIN Louis Daniel, âgé de 52 ans, ci-devant banquier, et député suppléant à l'assemblée constituante, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 14 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant trempé dans la conspiration et secondé les complots liberticides du tyran Capet, à la journée du 10 août 1792.

TASSIN Gabriel (dit Letang), âgé de 50 ans, ci-devant, banquier, et commandant du bataillon des filles-St-Thomas, né et domicilié à Paris, comme contre-révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant trempé dans la conspiration, et secondé les complots liberticides du tyran capet, à la journée du 10 août 1792.

TASSY Joseph, âgé de 38 ans, négociant, marin et lieutenant auxiliaire, né et domicilié à Marseille, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort, le 7 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Marseille, comme ayant été chargé de dépêches pour les Anglais, de la part des trois corps administratifs, illégaux, et du comité général fédéraliste.

TASSY Charlebin, cultivateur, domicilié à Sorgues, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 15 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

TATU-ROUSSEL J. François Joseph, cultivateur, domicilié à Grandchaux, département du Doubs, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

TAUPENOT Gaspard, ex-curé, domicilié à Changé, département de la Saône et Loire, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 25 ventose an 2, par le tribunal criminel du département de la Côte-d'Or.

TAUPIN Joseph, domicilié à St Savial, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire, à la loi, le 28 ventose an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TAVENARD Julien, domicilié à la Ronsière, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TAVERNE Jean Baptiste, domicilié à Pau, département des Basses-Pyrénées, condamné à mort comme émigré le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

TAYTET Joseph François, âgé de 52 ans, secrétaire général du district de Commune d'Armes, natif de St Etienne, domicilié à Commune-d'Armes,

département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TEIGNE Jean, domicilié à beaulieu, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TEIGNEY Mathurin, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TEILLAIS Jean, meunier, domicilié à la Flocellière, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire de Craon.

TEILLARD Jean Pierre, âgé de 40 ans, natif de Riom, département du Puy-de-Dôme, lieutenant de la gendarmerie nationale de Bordeaux, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 26 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme fédéraliste.

TEILLER Charles François Guilain, condamné à mort le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, comme s'étant évadé de la citadelle de Doullens où il était détenu comme suspect.

TEILLER François Xavier Ives, condamné à mort le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambrai, comme s'étant évadé de la citadelle de Doullens où il était détenu comme suspect.

TEISSERE André, peintre, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme conspirateur, le 4 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

TEISSIER L., âgé de 26 ans, né à Campinc, département de la Manche, marchand de chevaux, domicilié audit lieu, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

TELLIER C.H. âgé de 30 ans, né à Tours, ex greffier du tribunal de paix de Marseille, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme conspirateur le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

TELLIER Jean, domicilié à Melay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TELLIER François, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TELLIER François, domicilié à Rigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TELLIER Armand Constant*, député de la Seine-et-Marne, né en 1755 à Laon, décédé le 17 septembre 1795 à Chartres

TEMPIE Madeleine, veuve d'Assac, domiciliée à Tarascon, département des Bouches-du-Rhône, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 3 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TEMPLIER Pierre, domicilié à Ste Lumine-du-Coutay, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 floréal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TEMAILLE Louis Etienne (dit Champton), ex garde du dernier tyran roi, âgé de 44 ans, né et domicilié à Clamecy, département de la Nièvre, condamné à mort le 25 ventose an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir participé aux crimes commis par Capet, dans la journée du 10 août 1792.

TEMILLE J.B. Marie, ex garde du dernier tyran roi, âgé de 29 ans, né et domicilié à Clamecy, département de la Nièvre, condamné à mort le 25 ventose an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir participé aux crimes commis par Capet, dans la journée du 10 août 1792.

TENAY Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TENIED René, domicilié à Montillers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TEOLOURNE Joseph, domicilié à St Christophe, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TERIEN Pierre, tisserand, domicilié à St Pierre, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TERISSE Joseph Jean Claude, commis au tribunal du district, domicilié à Aix, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 26 pluviôse an 2, par la commission militaire de Marseille.

TERRA Jean Benoit, fabricant de bas, âgé de 37 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TERRADE Jean, domicilié à Mesperot, département des Landes, condamné à mort comme émigré, le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

TERRAS Ignace Xavier Antoine, ex notaire, domicilié à Carpentras, département du Vaucluse, condamné à mort comme conspirateur le 25 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

TERRASSE Jean Marie, ci-devant, trésorier de France, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, par la commission révolutionnaire, de Lyon (*pas de date*)

TERRASSE-d'YVOURS Jean Pierre, ex-noble, natif de Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme officier rebelle, le 28 Brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TERRASSON Barthelemi (dit Barollière), ex-noble, âgé de 68 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TERRASSON Jean Dominique, rentier, ex-noble, âgé de 60 ans, natif de St Chamont, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de Lyon.

TERRASSON Pierre fils, commis marchand, âgé de 22 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 24 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TERRAY Antoine Jean, ex-noble intendant de Lyon, âgé de 44 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant fait émigré ses enfants pour porter les armes contre la République.

TERREFORT Joseph François, ex conseiller au ci-devant parlement de Guienne, âgé de 60 ans, né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 22 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme ne s'étant jamais prononcé pour la révolution, de manière à mériter d'être séparé des deux castes dont tous les crimes présent sur leurs tête.

TERREIN Gabriel, domicilié à Hennebon, département du Morbihan, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TERRI Adrien Amable, fils de Philippe, domicilié à Febvin, département du Pas-de-Calais, condamné à mort comme émigré, le 25 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Bois-le-Duc.

TERRIEN Pierre, domicilié à Failucie, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TERRIEN Louis, laboureur, domicilié à Puiset-Doré, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

TERRIER Jean Marie, chapelier, natif de Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 Brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TERRIER Pierre, affranchisseur, domicilié à la Chapelle-du-Bourg-le-Prêtre, département de la Mayenne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} floréal, an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TERRIER Laurent, domicilié à St Julien, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TERRIER, journalier, domicilié à Mesnil, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 nivôse an 2, par le tribunal dudit département de la Sarthe.

TERRIS Louis Jean Baptiste, secrétaire d'un avocat, âgé de 30 ans, natif d'Aix, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TERTINÉIRE Olympe Louise*, née à Château Gontier, fusillée le 1er février 1794

TERTRET André, domicilié à Beligné, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TERTRET Etienne, domicilié à Beligné, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TESNIER Pierre, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

TESSIE René, domicilié à Angers, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TESSIER Isaac, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TESSIER Jacques, bordier, domicilié à Courlais, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TESSIER Honoré (dit Jassemin), marchand, domicilié à Apremont, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 mai 1793, par la commission militaire des Sables.

TESSIER Pierre*, ex vicaire, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

TESSIER Gabriel, domicilié à St Hilaire, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TESSIER Joseph François Alexandre (dit Duclozeau), physicien, membre du conseil général du département de Mayenne et Loire, âgé de 39 ans, natif des Rosières, même département, domicilié à Vannes, département du Morbihan, condamné à mort le 26 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire, ayant contribué à la rédaction de la lettre du conseil général du département de Mayenne et Loire, adressée à l'ex-ministre Rolland, et en prenant part dans cette adresse aux regrets qu'il éprouvait avec ses collègues sur la disgrâce de ce ministre.

TESSON Julien, domicilié à la Chapelle-Bassemer, département de la Loire inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

TESSON Adrien, ex-noble, domicilié à Avranches, département de la Manche, condamné à mort le 23 nivôse an 2, par la commission militaire de Granville, comme brigand de la Vendée.

TESSON René Félix, ex-noble, domicilié à Luzerne, département de la Manche, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Granville, comme brigand de la Vendée.

TESTARD Jacques, procureur, âgé de 50 ans, natif de Saulieu, département de la Côte-d'Or, domicilié à Dijon, même département, condamné à mort le 17 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu.

TESTARD Augustin Jacques (dit Dulys), ex-noble et prêtre, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 5 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TESTARD Jacques, fabricant de toiles, domicilié à Cambrai, département du Nord, condamné à mort le 24 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambrai, comme convaincu d'espionnage.

TESTE Antoine Joseph Auguste, homme de loi, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme conspirateur le 4 germinal an 2, par la commission populaire d'Orange.

TETE Michel Noël, négociant, âgé de 56 ans, natif, de Saint-Etienne, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TEULLERIS, cadet, domicilié à Toulouse, département de la Haute-Garonne, condamné à mort comme chef d'émeute, le 17 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TEVENON Martin, domestique de peine, âgé de 33 ans, natif, de St-Bonnet, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TEXIER Jean, administrateur du département de la Vienne, âgé de 41 ans, natif d'Hazé, département de l'Indre et Loire, domicilié à Loudun, département de la Vienne, condamné à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, et l'un des chefs les plus actifs de la fraction fédéraliste du département de la Vienne.

TEXIER Jacques, bordier, domicilié à Fontenay-le-Peuple, département de la Vendée, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme munitionnaire des brigands de la Vendée.

TEXIER Jeanne, domestique, domicilié(e) à Luçon, département de la Vendée, condamné(e) à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

TEYRAS Jeanne Daniel, femme Chaput, âgée de 52 ans, née, et domiciliée à Cusset, département de l'Allier, condamné à mort comme conspirateur le 23 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

TEYSEDRE Antoine, domicilié à Rauzas, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

TEYSSERE Pierre André, commis marchand de vins, âgé de 53 ans, natif de Marseille, département des Bouches-du-Rhône, domicilié à Mâcon, département de Saône et Loire, condamné à mort le 29 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire agent de l'émigré Chenard, et fabricant et distributeur de faux assignats.

TEYSSIER Etienne, ci-devant négociant, âgé de 55 ans, natif de Flex-sur-Dordogne, département de la Gironde, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des intelligences et correspondances avec les ennemis de la République.

TEYSSIER Jean Antoine, (dit Marguerite), ex baron, ex constituant et maire de Nismes, âgé de 50 ans, né et domicilié à Lagny-sur-Marne, département de la Seine et Marne, condamné à mort, le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme auteur ou complice des conspirations du midi, et notamment à Nismes, et à Arles.

THAMEA Jean Antoine, ci-devant, officier municipal, domicilié à Roche-Sauveur, département du Morbihan, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 Brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

THARON (de) Gabrielle Auguste Michel*, guillotiné le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration des prisonniers du Luxembourg.

THEAN Marie, domicilié à la Châtaigneraie, département de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

THEBAN Jacques, domicilié à Montigny, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

THEBAULT Elie Alexandre (dit Lachauvenais), précepteur, âgé de 22 ans, né à St-Ignace, domicilié à Lagnyomaraais, département des Côtes-du-Nord, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu de

complicité dans la conspiration de la ci-devant province de Bretagne, dont le ci-devant marquis de la Rouerie était le chef.

THEILLARD* *Capitaine de gendarmerie*

THELLIER Michel, *marchand forain de bas, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 15 décembre 1792, par le tribunal criminel dudit département, comme fabricant de faux assignats.*

THELLIER Marie Joseph Bernardine Adélaïde, *âgée de 32 ans, née à St Pol, fille de feu Guillaume François Bernard et de Mayeux Marie Eléonore Joseph, condamnée à mort à Arras le 21 germinal an II*

THELLIER Hubert François Joseph, *âgé de 47 ans, né à St Pol, ci-devant argentier, célibataire, condamné à mort à Arras le 18 floréal an II*

THELLIER Louise Bernardine Joseph, *âgée de 42 ans, née à St Pol, épouse de De Corbehem Eloi, ex lieutenant général de la sénéchaussée de St Pol, condamnée à mort à Arras les 18 floréal an II*

THELLIER Henri, *âgé de 38 ans, né à St Pol, rentier, époux de Acquier Françoise, condamné à mort à Arras le 18 floréal an II*

THENAISIE Charles René, *employé, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Tours, comme brigand de la Vendée.*

THEOLEYRE Antoine, *ci-devant prêtre, domicilié à Saint-Beauzire, canton de Brioude, département de la Haute-Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire par le tribunal révolutionnaire de Paris le 11 messidor an II.*

THEPAUT François, *colporteur, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo.*

THERIN Michel, *domicilié à la Ronsière, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivose an 2, par la commission militaire de Nantes.*

THESMES A., *âgé de 45 ans, laboureur, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

THESNIER Jean, *âgé de 41 ans, sabotier, secrétaire de la municipalité de St-Maurille, né et domicilié à St-Maurille-des-Ponts-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 Brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres et intelligences, tendantes*

à favoriser les progrès des rebelles qui occupaient Angers, et les communes environnantes.

THEUREL Augustin, domicilié à Charmes-St-Valber, département de la Haute-Saône, condamné à mort le 21 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme concussionnaire.

THEVAIN Jean, domicilié à Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort le 19 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

THEVENET Pierre Joseph, âgé de 53 ans, négociant en soierie, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

THEVENET François, âgé de 18 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

THEVENET Louis Antoine, âgé de 20 ans, ouvrier en soie, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

THEVENIN Paul, âgé de 65 ans, épicier, natif de Chametel, département de la Saône et Loire domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

THEZUT Guillaume, âgé de 38 ans, ex-noble, né et domicilié à Aumont, département de Saône, et Loire, condamné à mort le 19 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur ayant crié: vive le roi, et ayant dit à deux membres du comité de surveillance de Jouy qui étaient présents à ce propos, qu'il se f..... d'eux

THIAC Thérèse, âgée de 60 ans, couturière, née et domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort le 3 thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme convaincu d'avoir favorisé des mis hors la loi, et de n'avoir pas accepté la constitution Républicaine de 1793.

THIARS H. H., âgé de 32 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, ex compte, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

THIAU André, domicilié à Champloïé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

THIBAUD François* (dit Bendessein), marchand mercier, domicilié à Peillac, département du Morbihan, condamné à mort le 23 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme séditieux.

THIBAUD Jacques, âgé de 37 ans, tourneur, natif de Montange en Bugey, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

THIBAUD François, âgé de 49 ans, vitrier, natif de Ste-Marie, juridiction d'Alinca dans le Grin, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, voyageant sans passeport, ayant traité les citoyens de garde de cochons et de pouilleux, et disant qu'il espérait que l'ancien régime reviendrait; que la République était conduite par tous les Cartouches et les Mandrins. Et qu'il se f..... de l'arbre de la liberté.

THIEAUDIER Alphonse, (dit Gravignon), dit Gravignon, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5 juin 1793, par contumace, par le tribunal criminel dudit département comme fabricant de faux assignats.

THIBAULT Jean Claude*, (dit Mareille), âgé de 49 ans, fermier, né à Prelé, d'épatement de la Seine et Oise, domicilié à Marseille, même département, condamné à mort, le 1^{er} pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit que les membres de la Convention étaient des cochons, le district du lait battu, et le département de la crème fouettée.

THIEBEAULT Mari, veuve l'Hériteau, âgée de 40 ans, journalière, née à St-Etienne-de-St-Jean-de-Corquois, domiciliée à Challans, département de la Vendée, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemie du peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée.

THIBAULT Henri, fils, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 27 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

THIBAULT François Alexis, notaire, domicilié à l'Herminault, département de la Vendée, condamné à mort le 4 septembre 1793, par le tribunal criminel du département de la Charente inférieure, comme brigand de la Vendée.

THIBAULT René, domicilié à St-Florent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué, comme brigand de la Vendée.

THIBAUT-CHAMBAULT, marchand, domicilié à La jumélière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur comme conspirateur.

THIBAUT jean Christophe, âgé de 60 ans, administrateur du département de la Moselle, natif d'Isming, département de la Meurthe, domicilié à Metz, même département, condamné à mort le 17 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris. Comme complice d'une conspiration dans le département de la Moselle, et notamment en suspendant l'exécution des lois relatives aux biens provenant des religieux.

THIBAUT Marie Jeanne, (dit Lapinière), ex-noble, domiciliée à Angers, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort le 7 pluviôse an 2, par la commission militaire d'Angers, comme conspiratrice.

THIBERT Jacques, domicilié à la Chapelle-Aubray, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

THIBODEU Louis, laboureur, domicilié à breuil-Chaussé, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

THIERIOT Alexis, ex constituant, juge du tribunal du district de Montaigu, domicilié à Montaigu, département de la Vendée, condamné à mort le 11 frimaire dudit département, comme brigand de la Vendée.

THIERRIAT jean Baptiste, ex chanoine, domicilié à Châlons département de Saône et Loire, condamné à mort le 21 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire à la loi.

THIERROT Antoine, âgé de 39 ans, apothicaire, né à Verdun, département de la Meuse, domicilié à Eting, même département, condamné à mort le 16 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, ayant applaudi avec enthousiasme à l'entrée des troupes prussiennes sur le territoire de la République.

THIERRY Jean, âgé de 44 ans, quincaillier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

THIERRY Pierre, âgé de 24 ans, ouvrier en soie, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

THIERRY Jean Baptiste, âgé de 29 ans, perruquier, né et domicilié à Dijon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort le 17 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir conspiré dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu.

THIERRY Pierre L. René, âgé de 60 ans, vérificateur aux dermes, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme Ayant protégé, au 10 août 1792, l'évasion de l'ex noble Bérulle échappé du Château des Tuileries, en lui donnant un laissez-passer.

THIERRY René, domicilié à Roche-Mantreux, département de la Loire inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

THIRIAL Jean François, âgé de 40 ans, ex constituant, curé et médecin, natif de Compiègne, département de la Loire, domicilié à Versailles, département de Seine et Oise, condamné à mort, le 16 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur ayant rétracté le serment par lui prêté à la constitution civile du clergé.

THIROUX Louis, (dit Crosne), âgé de 57 ans, ex lieutenant de police, et conseiller d'état, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 floréal et complice de Capet, Flesselles, Berthier et autres.

THIRY Etienne, âgé de 24 ans, maréchal-des-logis au 8^{ème} régiment des hussards, natif de Sedan, département des Ardennes, domicilié à Paris, département des Ardennes, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 6 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant usurpé le titre et les fonctions de commissaire du comité de salut public, et sous ces qualifications, d'avoir exercé une autorité arbitraire et vexatoire.

THIZI Jean Claude, âgé de 75 ans, ex-curé, natif de Lomefain, département de la Loire domicilié à Grigny, département du Rhône, condamné à mort le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

THOIRAS Jean François, âgé de 22 ans, capitaine d'artillerie, né et domicilié à Montauban, département du Lot, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur en favorisant les projets liberticides des Lanouë et Lamerth, au mois d'août 1792, et provoquant avec eux la marche des armées contre la ville de Paris.

THOIRET-de-BIGNE, (dit Clos-Robert), domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort le 3 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Feurs, même département.

THOMAS Anne Marie Louise, femme Megret Serilly, âgée de 31 ans, native de Paris, département de la Seine, domiciliée à Passy, département de l'Yonne, condamnée à mort le 21 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice; elle s'est déclarée enceinte, et a été transférée à l'évêché, d'où elle a été mise en liberté après le 9 thermidor.

THOMAS Nicolas, se disant marchand de tabac à la Vilette, près de Paris, âgé de 33 ans, natif de Comble, département de la Somme, condamné à mort comme vendeur d'argent, le 7 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

THOMAS Jean*, curé, ex constituant, âgé de 70 ans, né à Sens département de l'Yonne, domicilié à Paris, condamné à la déportation, le 12 7bre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme réfractaire pour être resté dans le territoire de la République, quoiqu'il fût tenu, aux termes de la loi du 26 août 1792, d'en sortir, et pour avoir provoqué la désobéissance au lois, et entretenu des correspondances fanatiques.

THOMAS Vindicien, fabricant de tabac, âgé de 45 ans, né à Fléchinelle, domicilié à Aire, département du Pas-de-Calais, époux de Ockerman Thérèse, condamné à mort le 2 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire d'Arras, comme conspirateur ayant traité les députés à la Convention de Gueux, et notamment Robespierre.

THOMAS Jean Pierre, natif de Termignon, domicilié à Lyon, département du Rhône, commissionnaire chargeur, condamné à mort, par la commission révolutionnaire an 2, comme officier des rebelles.

THOMAS Pierre Paul, lieutenant des douanes, domicilié à Marseille, département des Bouche-du-Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 15 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

THOMAS Michel, domicilié à Jetai, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

THOMAS René, domicilié à la Chapelle Rousselin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

THOMAS, (dit Caradeux), ci-devant capitaine de la garde national, domicilié à Rocge-St-Sauveur, département du Morbihan, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 Brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

THOMAS François, cordonnier, domicilié à Flangebouche, département du Doubs, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

THOMAS Joseph, domicilié à la Chapelle-Rousselin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

THOMAS Joseph (dit Lajeunesse), jardinier, domicilié à Maure, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1er frimaire an 2, par la commission militaire de Rennes.

THOMAS Joseph, prêtre, domicilié à Guchville, département du Haut-Rhin, condamné à mort comme émigré, le 21 frimaire an 2, par le tribunal dudit département.

THOMAS Jean Baptiste (dit Chicand), propriétaire, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort comme conspirateur, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

THOMAS Joseph, père (dit Chicanaud), propriétaire, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort comme conspirateur, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

THOMAS Mélanie, (dit Belezy), ex-noble, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort comme conspirateur, le 9 prairial, an 2, par le tribunal criminel dudit département.

THOMAS Marie, fils d'Antoine, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

THOMAS Joseph, fils de Joseph, propriétaire, domicilié Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort comme conspirateur, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

THOMAS René, domicilié à Morragne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commune militaire de Nantes.

THOMAS René, domicilié à St Lambert, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

THOMAS Jean, domicilié à St Fiacre, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

THOMAS François, domicilié à St Fiacre, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

THOMAS Thérèse, veuve Goursac, ex-noble, âgée de 80 ans, native d'Angoulême, domicilié à Chasseneuille, département de la Charente, condamnée à mort comme conspiratrice, le 16 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

THOMAS Etienne, perruquier, domicilié à Lesvaux, département de l'Ardèche, condamné à mort comme conspirateur, le 16 avril 1793, par le tribunal criminel dudit département.

THOMAS J. Joseph Théodore, marchand de verres, domicilié à Petit-Bois-St-Denis, département de l'Aisne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

THOMAS Pierre, garçon tisserand, domicilié à Subandière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Sablé.

THOMAS Pierre, jugé et exécuté à la commission révolutionnaire de Laval le 21 janvier 1794, avec 13 autres religieux

THOMAS Jeanne, de Montjean, âgée de 70 ans, veuve de René Delaunay, « a un fils membre du Comité de brigands (en relation avec lui)... n'aimant que les vieux prêtres ». Elle avait résidé à Neuvy lors de son mariage. fusillée le 16 avril 1794. (© Les Martyrs d'Angers : 1793-1794, d'André MERLAUD)

THOMAS Jean, notaire, greffier de la municipalité, juge de paix de Vaize, âgé de 32 ans, natif d'Ingrande, domicilié à Vaize, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

THOMASSIN Alexandre, ex-noble âgé de 44 ans, né et domicilié à St Dizier, département de la Haute-Marne, condamné à mort le 23 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

THOMASSIN André, coutelier, âgé de 46 ans, né et domicilié à Lyon, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme conspirateur, le 26 frimaire, an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

THOMAZEAU Louis, âgé de 53 ans, natif de Nantes, département de la Loire inférieure, domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait signer une pétition rédigée par lui, le 17 juillet 1793, en faveur des ex-nobles de Port-Malo.

THOMAZEAU Louis, ferblantier et quincaillier, âgé de 50 ans, natif de Nantes, département de Loire inférieure, domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme conspirateur le 2 fructidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

THOMAZET Henri, laboureur, domicilié à Guedillac, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 10 mai 1793, par le tribunal criminel du département.

THOMERET Jacques*, ex-curé, âgé de 39 ans, né à Champ-segré, département de l'Orne, domicilié à Noisy-le-Sec, département de la Seine, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant cherché à jeter la plus grande défaveur sur la révolution du 31 mai, en la désignant comme un attentat affreux, par lequel la représentation nationale était avilie et outragée, et la patrie perdue, en tenant à ce sujet un discours, dans lequel il fit l'éloge de Vergniaux, Guadet, Buzot et autres, et peignit Marat et Robespierre comme deux cannibales altérés de sang humain, et deux ambitieux qui vivaient au pouvoir suprême.

THOREAU, veuve St Juize, âgé de 73 ans, née à Poitiers, ex-noble, domicilié à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire, de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où elle était détenue.

THOREL François, laboureur domicilié à Val-St-Pair, département de la Manche, condamné à mort comme séditieux, le 22 pluviôse an 2, par la commission militaire de Grandville.

THOARD Nicolas Léon, peintre, âgé de 41 ans, natif de Paris, département de la Seine, domicilié à Belleville, même département, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant empêché l'approvisionnement de Paris, en arrêtant ses subsistances.

THOUMAZEAU Joseph, fermier, domicilié à Coudrie, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 pluviôse an 2, par la commission militaire des Sables.

THOUMAZEAU André, domicilié à Longeville, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

THOUMIRE Thomas Joseph, homme de loi, domicilié à Diéppe, département de la Seine inférieure, condamné à mort comme receleur de prêtres réfractaire, le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

THOURET M., âgée de 79 ans, née à Mony, département du Cher, ex religieuse carmélite, domiciliée à Compiègne, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait partie de rassemblements et conciliabules fanatiques et contre-révolutionnaire.

THOURET Jacques Guillaume* ex constituant et ex président du tribunal de cassation, âgé de 48 ans, natif de Pont-l'Evêque, département du Calvados, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 3 floréal an 2, par le tribunal de Paris, comme ayant conspiré dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

THOUVENIN Jean Antoine*, Toul 1759, Nancy 1794

THOUZEAU Pierre, laboureur domicilié à Genetouze, d'épatement de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 avril 1793, par commission militaire séante aux Sables.

THUFFEROT Maris, femme Huchon, domiciliée à beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

THUILEUR Pierre*, gendarme, âgé de 61 ans, né et domicilié à Verdun, département de la Meuse, condamné à mort, le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres, tendantes à livrer la ville de Verdun aux Prussiens.

THULLE Perine, femme Dupont, domiciliée à St-André-Lamarche, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

THUILLIER Laurant, âgé de 45 ans, né à Hauluc(?) près de Dommartin (Brie), marchand de vin à Arras, époux de Pequignot Marguerite Sophie, condamné à mort à Arras le 6 germinal an II

THUNE Jacques, juge au tribunal de district de Nyon, âgé de 41 ans, natif de Paul-les-Fontaines, domicilié à Montelimart, département de la Drôme, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

THURET Claude, journalier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 15 août 1792, par le tribunal criminel dudit département.

THURIOT Mathurin, marchand, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

THURIOT, (dit Camenen), marin, domicilié à Locmariagues, département du Morbihan, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

THUS Jean Joseph, prêtre, domicilié à Jouques, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 26 ventose an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TIBAULT Pierre, domicilié à la Renaudière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TIEUSE Pierre, (dit Lantourne), ancien gendarme de la garde du tyran roi, âgé de 58 ans, né et domicilié à Castillo, département de Lot & Garonne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 prairial an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

TIENNAUX Mathurin, domicilié à la Plaine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TIED Jean, domicilié à la Moutière, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TIENNAY Jean Baptiste, domicilié à St-Sulpice, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TIERRIER Ursule, femme Taupin, domicilié à Tréguier, département des Côtes-du-Nord, condamné à mort comme receleuse de prêtre réfractaire, le 14 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TIERRY Jean, domicilié à Bouzillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TIERSE Jean, domicilié à Grassendorff, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 8 8bre 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme chef d'émeute contre-révolutionnaire.

TIFFAUGIN François, domicilié à Chalennes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

TIFFREY Marie, domestique, âgée de 74 ans, née à Coutras, département de la Gironde, domiciliée à Bordeaux, même département, condamnée à mort comme receleuse de prêtres réfractaire, le 16 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

TIMONDAVID Pierre, négociant, propriétaire, domicilié à Marseille, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 22 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TINET Georges, perruquier, domicilié à Marsigny, département de Saône et Loire, condamné à mort comme embaucheur, le 15 frimaire an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire de Marseille.

TINGRY Marguerite, femme Montval, limonadière, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort comme distributrice de faux assignats, le 19 janvier 1793, par le tribunal criminel dudit département.

TIPHAIN Gille, père, cultivateur ci-devant syndic perpétuel de la commune de Presle, âgé de 68 ans, né et domicilié à Presle, département de Seine et Oise, condamné à mort le 3 ventose an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir coopéré à une conspiration dans la commune de Presle, en participant au désarmement des patriotes de la dite commune, en s'opposant au recrutement, en annonçant que dans peu il y aurait un maître qui les ferait aller vivement.

TIPHAIN Jean Baptiste, fils aîné, sous lieutenant des grenadiers de la commune de Presle, âgé de 34 ans, né et domicilié à Presle, département de Seine et Oise, condamné à mort, le 3 ventose an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir coopéré à une conspiration dans la commune de Presle, en participant au désarmement des patriotes, en faisant des patrouilles contre-révolutionnaire en insultant la Municipalité.

TIPHAIN Louis Germain, fils cadet, meunier et sergent de la garde nationale, âgé de 28 ans, né et domicilié à Presle, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 3 ventose an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir coopéré à une conspiration dans la commune de Presle, et à tous les crimes dont son père s'était rendu coupable.

TIPOCHE François, domicilié à la Chapelle-du-Genest, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TIQUET Jean, ex vicaire, domicilié à Eymoutier, département de la Haute-Vienne, condamné à mort comme émigré, le 1^{er} frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TIRAN Jacques, maire, domicilié à Cabrières, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 17 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

TIRANT Ferdinand, cuisinier, âgé de 23 ans, natif de Grasse, département du Var, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TIREL Jean, terrassier, domicilié à Breau-Moncout, département des Côtes-du-Nord, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes.

TIREL Mathurin, domicilié à Breau-Moncout, département des Côtes-du-Nord, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes.

TIROUFLEL Joseph, domicilié à Laval, département de Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TISSERAND Simon, ci-devant postillon chez Duchâtelet, âgé de 40 ans, né à Vexou, département de la Haute-Saône, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 5 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

TISSERAND Claude Joseph, fils, domicilié à Garndchaux, département du Doubs, condamné à mort comme émigré, le 1^{er} frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TISSERE P., aîné, âgé de 33 ans, né à Montaut, ex garde du corps de l'ex Monsieur, frère du Tyran roi, domicilié audit Montaut, département de l'Ariège, condamné à mort comme conspirateur, le 2 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

TISSEUR Jean Marie, âgé de 38 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TISSOT J.A., âgé de 38 ans, né à Urçon, département du Doubs, lieutenant des douanes nationale au poste des Allemandes, y demeurant, condamné à mort le 2 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur ayant favorisé l'émigration d'une femme et d'un jeune homme.

TISSOT Mathurin, domicilié à St Pierre-de-Chabones, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TISSOT Jean P. Joseph, (dit Capusin), greffier du juge de paix, domicilié à Jonquières, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 24 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

TISSOUX Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes..

TISUREAU Mathurin, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TIXIER Louis, fils, domicilié à Blois, département de Loir et Cher, condamné à mort comme émigré, le 25 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Bois-le-Duc.

TOBAN Louis, domicilié à St Hilaire-Louis, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TOCHER Jean, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TOCHOT Marie Agnés, couturière, domiciliée à Béliou, ci-devant St Hippolyte, département du Doubs, condamnée à mort comme par le tribunal criminel dudit département.

TOEBAERTS Barthelemi, négociant domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 6 thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

TOESCA Jacques, maçon, domicilié à Nice, département des Alpes Maritimes, condamné à mort comme assassin, le 15 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TOIRON, ex-vicaire de Prinsuejols, domicilié à Prinsuejols, département de la Lozère, condamné à mort comme complice de séditeux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TOLANCE Jean François P. L., âgé de 39 ans, natif du Puy-en-Velay, ex-curé de Thurins, département du Rhône, y demeurant, condamné à mort comme contre-révolutionnaire l'An 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TOLIVINT Michel, ex-vicaire, domicilié à Ecran, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 7 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TOLLER Jean Daniel Frédéric, capitaine au ci-devant régiment de Saxe, domicilié à Bitche, département de la Moselle, condamné à mort, le 3 fructidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

TONDU Pierre Henri Marie*, (dit Lebrun), journaliste, imprimeur et ministre de affaires étrangère, âgé de 30 ans, natif de Noyon, département de l'Oise, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à Mort le 7 nivôse an 2, par le tribunal, révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, appelé au ministère par Brissot, Roland, Dumouriez, et ayant, à cette époque, été l'âme du parti d'Orléans, et appuyé de tous ses efforts, conjointement avec Clavière et Roland, la proposition de Kersaint de fuir au-delà de la Loire avec l'assemblée législative, le conseil exécutif, le trésor public et Capet.

TONDUTI Jacques Constant, (dit Labalmindière, ci-devant lieutenant d'infanterie, âgé de 59 ans, natif de Touanne, département de la Loire, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme émigré, le 7 Septembre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

TONNEAU Jean, chamoiseur, âgé de 32 ans, natif de Mouron, département de la Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TONNELIER Jacques Louis, marchand épicier, commissaire de l'équipement pour l'armées de la République, âgé de 33 ans, né et domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle.

TONIO André, marchand de marrons, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal criminel du département de l'Ain, comme distributeur de faux assignats.

TOPINO-LEBRUN François Jean Baptiste, peintre guillotiné me 30 janvier 1801

TORNATORI Louis, chapelier, domicilié à Arles, département des Bouches-du-Rhône, condamné à Mort comme contre-révolutionnaire le 11 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département

TOROMBERT Louis, tailleur, âgé de 43 ans, natif de Belmont, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TORREAU Philippe, ex-noble, domicilié à Saumur département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

TORROLIER Jean Baptiste, garçon perruquier, âgé le 19 ans, né à Boën-en-Forez, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à Mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TORTERAT Marie, garde malade, domiciliée à Paris, département de La Seine, condamnée à mort comme distributrice de faux assignats, le 16 juin 1792, par le tribunal dudit département.

TORTOT François, horloger, administrateur de police, âgé de 31 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie; Exécuté le 12.

TOSSAN Antoine, burrelier, âgé de 32 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TOTAIN Joseph, domicilié aux Aubiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TOUCHARD Georges, vigneron, domicilié à Martigné-Briant, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

TOUFO Jean, domicilié à St-Laurent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

TOULAN François Adrien, employé à l'administration des biens des émigrés, âgé de 33 ans, natif de Toulouse, département de la Haute-Garonne, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 12 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant eu des

intelligences et entretiens secrets avec les deux femmes Capet détenues dans la tour du Temple.

TOULON Victor Melchior, (dit Rimbaud), commissaire du pouvoir exécutif au tribunal du district de Toulon, âgé de 36 ans, né et domicilié à Toulon, département du Var, condamné à mort le 4 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir participé à une conspiration contre la République, et d'avoir concerté avec ses ennemis, la reddition et la prise du Port de Toulon.

TOULON François, garde de bois nationaux, âgé de 33 ans, né et domicilié à St-Martinien, département de l'Allier, condamné à mort, le 27 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant dit aux jeunes gens pour les empêcher de partir aux frontières, que s'ils faisaient bien, ils ne partiraient pas, que c'était aux riches à marcher: et lors du recrutement pour la Vendée, d'avoir dit qu'ils ne devraient pas partir, qu'on les emballait pour les conduire à la boucherie.

TOULON Jean Baptiste, garde de bois nationaux, âgé de 36 ans, natif de St-Martinien, département de l'Allier, domicilié à Mont-Luçon, même département condamné à mort le 27 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant dit lors du recrutement pour la Vendée, que si on le faisait marcher, il saurait bien se tourner du côté des rebelles; et en parlant des officiers municipaux de Nocy qui avaient fait des démarches pour empêcher les dégradations commises dans les bois de Chamberat, que c'étaient des voleurs qui en chassaient d'autres, et enfin qu'il soutiendrait les émigrés jusqu'au péril de sa vie.

TOULORGE Pierre Adrien, ex religieux, domicilié à Coutances, département de la Manche, condamné à mort comme émigré, le 12 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

TOULOUSE Louis Marie, (dit St Privat), ex garde du tyran roi, domicilié à Orange, département de Vaucluse, condamné à Mort le 6 messidor an 2, par la commission populaire, séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

TOUPIN Mathieu, domestique laboureur, âgé de 26 ans, domicilié à Bannalec, département du Finistère, condamné à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, et ayant jeté des pierres et frappé l'arbre de la liberté.

TOURAINÉ François, jardinier, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

TOUREL François Henri, (dit Dalmeran Maillane), commissaire des guerres, domicilié à St-Remy, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme

contre-révolutionnaire, le 2 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TOURELLE Anne Joséphine, (dit Cousin), femme de Michel Locquemeux, Mulquinière à St-Souplet, condamné à mort le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambrai, comme ayant fourni des vivres à l'ennemi.

TOURET Magdeleine, âgée de 31 ans, née et domiciliée, à Moulins, département de l'Allier, condamnée à mort, le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant été trouvé chez elle des copies de prétendues lettres patentes du régent idéal de France et d'Artois.

TOURET Nicolas, ci-devant administrateur du département de l'Allier, âgé de 39 ans, né à Moulins, département de l'Allier, domicilié à Port-la-Montagne, département du Var, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TOURET Claude Nicolas, ancien ingénieur des ponts et chaussées, âgé de 33 ans, natif de Moulins, département de l'Allier, domicilié à Decize-le-Rocher, département de la Nièvre, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

TOURNACOS François, baron Allemand, âgé de 37 ans, natif de Metz, domicilié à Paris, département de la Seine, condamner à mort, le 2 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur ayant montré à ceux qui l'interrogeaient un écu de six livres, à la face du tyran roi, disant que c'était la son passe port.

TOURNAMINE François, chirurgien barbier, âgé de 37 ans, natif de Rome sur Tar départ de la Drôme, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TOURNAY Hervé, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TOURNEAU Louis, domicilié à St-Sauveur, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TOURNEFORT Claude Joseph, prêtre, assesseur du juge de paix, domicilié à Venasque, département du Vaucluse, condamner à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

TOURNEFORT Joseph François, étudiant en chirurgie domicilié à Venasque, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéralise, le 15 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

TOURNEMINE Jean, ex curé de Florac, âgé de 74 ans, natif de Fontanes, domicilié à Florac, département de la Lozère, condamner à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

TOURNFRY Jean, épicier, natif de Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme officier des rebelle, le 28 Brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TOURNIER Jean Hubert A., cultivateur, âgé de 60 ans, né et domicilié à Lille, département de l'Yonne condamner à mort, le 15 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant dit "On nous fait crier, vive la république, il vaut bien mieux crier, vive le diable: on détruit les églises, nonotre religion; tant qu'il n'y aura ni roi, ni prêtre, la misère durera toujours; incessamment il y aura un roi et des prêtres, la religion viendra et la convention sautera" .

TOURNIER G., âgé de 30 ans, né à St-Clément, département du Cantal, brocanteur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

TOURNIER R. F. A. L., âgé de 26 ans, né à Toulouse, département de la Haute-Garonne, ex conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 7bre 1790.

TOURNIER Marguerite, veuve Laronade, domicilié à Salers, département du Cantal, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 4 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TOURNILLON Michel, cultivateur, domicilié à Grignan, département de la Drôme, condamner à mort comme fédéraliste, le 13 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

TOURNON A., âgé de 40 ans, né à Lyon, département du Rhône, journaliste, domicilié à Paris, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal

révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

TOURNOT René, domicilié à St-Julien, département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TOURNUS Théophile Ennemond, ci-devant juge de paix, du canton de Naclais, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, l'an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon

TOURRETE Jean Baptiste, instituteur, officier municipal, domicilié à Venasque, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 15 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

TOURTIER Jean Baptiste Claude, ci-devant gentilhomme, âgé de 66 ans, natif de Beaugency, condamné à mort le 2 août 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à décourager et effrayer les habitants de la campagne, à provoquer l'avilissement de la dissolution de la République et le rétablissement de la royauté.

TOURVILLE François, soldat au régiment de Ligne, domicilié à Romain, département de la Marne, condamné à mort comme émigré, le 2 ventose an 3, par la commission militaire de Valenciennes.

TOUSSON Jean Maurice, fils, domicilié à Lepay, département de la Haute-Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 ventose an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TOUTBLANC Etienne, maréchal, domicilié à Commequières, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 25 frimaire an 2, par la commission militaire des Sables.

TOUTBLANC Jacques, farinier, domicilié à St-Hilaire-de-Rie, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 avril 1793, par la commission militaire des Sables.

TOUTIN François, commis au secrétariat de la commune de Rouen, âgé de 48 ans, né à Lisieux département du Calvados, domicilié à Rouen, département de la Seine inférieure, condamné à la déportation, le 27 7bre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris; comme convaincu d'avoir approuvé la résistance apportée par le nommé Bougeroat quand on a voulu l'arrêter.

TOUYON Etienne Julien, âgé de 64 ans, ci-devant, curé de St Cyr-des-Autranis, département de la Nièvre, y demeurant, natif de la Nièvre, y demeurant, natif de Coulonne, même département, condamner à mort, le 25 ventose an 2, par le

tribunal révolutionnaire, ayant fait célébrer une messe à laquelle à été chanté, "domine, savum fac regem".

TOUZE François, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TOUZE Julien, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TOUZE Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TOUZE Mathurin, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TOUZEAU Joseph, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TOYON Jeanne Marie, veuve Cordelier, aubergiste, âgé de 44 ans, née à Belot-la-Guillaume, département de la Haute-Soâne, y demeurant, condamné à mort, le 8 ventose an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit qu'elle se flattait d'être aristocrate, qu'elle s'en faisait honneur, qu'elle voudrait qu'il tombât autant d'hallebardes sur la tête des volontaires qui partaient aux frontières qui tombait de gouttes d'eau dans une forte pluie; qu'elle voudrait qu'ils fussent tous à la gueule du canon.

TRABILLARD Pierre, domicilié à la Chapelle-Bassemer, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TRAINEAU François, domicilié à St-Quend-Mauges, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

TRAINOT Jean, domicilié à St-Nicolas-de-Brienne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TRAMELAY François, domicilié à St-George près Chermillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TRAMBOUZE Noël, notaire, domicilié à Chamelet, condamné à mort comme contre-révolutionnaire l'an 2, par la commission révolutionnaire de Nantes.

TRANCHANT François Dominique, bénéficiaire de la cathédrale de Cambrai, né le 4 août 1727, à Cambrai, y domicilié, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Cambrai le 25 floréal An II

TRANCHANT Jean Etienne, fabricant de bas de soie, né à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, en Brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TRANCHANT Marin, journalier, domicilier à St-Augustin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission des Sables.

TRANCHANT François Dominique, ex bénéficiaire, âgé d'environ 72 ans, domicilier à Cambrai, département du Nord, condamné à mort, le 25 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambrai, comme convaincu d'avoir gardé des écrits royalistes et fanatique.

TRANCHANT Euphrosine, domiciliée à Cambrai, département du Nord, condamnée à mort le 25 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire d'Arras, comme convaincue d'avoir brisé un scellé apposé chez elle sur des papiers suspects.

TRACHE Jacques, domicilié à St Poehaire, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TRANCHEL Jean, bordier, domicilié à Chiché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 pluviôse an 2, par le tribunal dudit département.

TRANCHERE Hardoxin, ci-devant, administrateur du département, domicilié à Libourne, département de la Gironde, condamné à mort comme conspirateur, le 14 brumaire an 2, par la commission militaire de Libourne.

TRANCHET Hilaire, domicilié à St Aubin, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TRAPADOUX Antoine, marchand épicier, âgé de 61 ans, natif de l'Hopital-sous-Rochefort, département de la Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamner à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TRAPADOUX Noël, épicier, âgé de 53 ans, natif de l'Hôpital, département de la Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TREBORD Pierre, garçon perruquier, âgé de 27 ans, natif de Rabastin, département du Tarn, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TREBUT François, cordonnier, officier municipale, domicilié à Seigne, département du Var, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 octobre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Marseille.

TRECHAUX François, âgé de 26 ans, né à Guvigny, département de la Nièvre, y demeurant, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, et ayant dit qu'il aurait mieux aimé se faire tuer que de partir pour les frontières, et que sa maxime favorite était: sauve qui peut.

TREGAROT Jeanne, femme Clément, domiciliée à Serrant, département du Morbihan, condamnée à mort comme receleuse de prêtre réfractaire, le 7 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit départ.

TREILLE Benoît, commis au district de la campagne de Lyon, âgé de 36 ans, né et domicilié, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TREL Louis, domicilié à St-Martin-de-Vervins, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

TREMAR Barthélemi, domicilier à Bouguenais, département de la Loire inférieur, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

TREMBLAY Jean, domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TREMEAU Auguste Denis, fils de Jacques, ex-noble, domicilié à Vendôme, département de la Loire et Cher, condamné à mort comme émigré, le 25 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Bois-le-Duc.

TREMELAT Joseph, cultivateur propriétaire, domicilié à Roquevaire, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 15 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TREMOSIERE Guillaume, domicilié à Asprières, département de l'Aveyron, condamné à mort comme conspirateur, le 29 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TRENCK F., baron, âgé de 70 ans, né en Prusse, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

TRENEL Jean Pierre, chandelier, âgé de 21 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TRESCA Antoine, Joseph, fermier, domicilié à Cambray, département du Nord, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambray.

TRE Jean, domicilié à Segonzac, département de la Corrèze, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TREZELLE M. G., âgée de 51 ans, ex religieuse carmel, née et domiciliée à Compiègne, département de l'Oise, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait partie de rassemblements et conciliabules fanatiques et contre-révolutionnaire.

TREZETTE Guillaume Emmanuel, lieutenant colonel de gendarmerie, natif de Rouanne, condamné à mort par le comité révolutionnaire de Lyon, le 28 brumaire an 2, comme contre-révolutionnaire.

TREZU Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TRIAL Jean Noël, agriculteur, domicilié à Connaux, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 7 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TRIBAL Jean, tisserand, domicilié à Soulaines, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

TRIBALLE René, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TRIBOULET Jean Joseph, propriétaire et membre du comité, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TRICHE René, domicilié à St-Laurent-de-le-Plaine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TRICHE Mathurin, domicilié à St-Laurent-de-Plaine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TRICHON Joseph Marie, cultivateur et maire de Crémieu, âgé de 66 ans, domicilié à Grémieu, département de l'Isère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TRICOIRE René, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TRICOIRE André, domicilié à St André, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TRICOT Jean Antoine, ex chanoine de St Quentin, âgé de 60 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 4 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

TRIGONETTE Céleste Françoise*, veuve Lesége-Landrecoast, ex-noble âgée de 68 ans, native de Courtaul, domiciliée à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice, ayant fait émigrer un de ses fils.

TRILLARD Jeanne, femme Morillon, domiciliée à Nantes, département de Loire inférieure, condamnée à mort comme complice des brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TRINEAU Jacques, domicilié à Gallet, près Breaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TRINGUELAGUE Gabriel, capitaine au 30^{ème} régiment d'infanterie, âgé de 34 ans, né et domicilié à Uzès, département du Gard, condamné à mort le 7 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir, à l'époque de la prise de Longwy par les ennemis extérieurs, proposé au 34^{ème} régiment

d'infanterie de passer à eux, et de s'y réunir pour combattre les défenseurs de la patrie.

TRINQUANT Charles, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

TRINQUECOSTE J. P., âgé de 51 ans, né à Toulouse, département de la Haute-Garonne, ex commis greffier audit parlement, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlementaire, notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

TRIQUERIE Jean Baptiste, jugé et exécuté à la commission révolutionnaire de Laval le 21 janvier 1794, avec 13 autres religieux

TRIOMPHANT Antoine, faiseur de bas, natif de Lyon, département du Rhône, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon, le 28 brumaire an 2.

TRIOULLIER Guillaume, ex curé de St Bazire, âgé de 54 ans, né et domicilié à St Bazire, département de la Haute-Loire, condamné à mort le 11 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant insulté la représentation nationale en traitant les députés de gueux et de Coquins.

TRIPAR Pierre, marchand fripier, domicilié à la Chapelle-Franciade, département de la Seine, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

TRIPIED Antoine, serrurier, âgé de 30 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TRAPIER Joseph, garçon teinturier, âgé de 22 ans, natif de Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire dans le courant de nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TRIFIER Antoine, chandelier, âgé de 47 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TRIPOT Pierre, laboureur, domicilié à St Pierre d'Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

TROIT Bernard, chirurgien, âgé de 28 ans, natif de Mory, département des Pyrénées-Orientales, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort

comme contre-révolutionnaire, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TROLLIE Louis, (dit Chazelle), âgé de 62 ans, rentier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

TROMPETER Antoine, domicilié à Huffendorff, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 19 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

TRONC Jean Louis, peseur public, et officier municipal, domicilié à Marseille, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort, le 7 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Marseille, comme contre-révolutionnaire.

TRONCHET François Denis*Paris 1726 - 1806

TROUBAT Jean Baptiste, chirurgien, domicilié à Baucaire, département du Gard, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

TROUILLER François Marie, âgé de 25 ans, rentier, ex-noble, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

TROUILLON Saint Clair, préposé aux bois de chauffage, domicilié à Alençon, département de l'Orne, condamné à mort, le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant apporté la plus grande négligence dans les fournitures de bois pour la troupe qu'il a exposé à en manquer.

TROUSSICOT Pierre, maréchal taillandier, domicilié à Connequières, département de la Vendée, condamné à mort le 29 frimaire an 2, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

TROUVE Michel, domicilié à Foix, près Brillac, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

TROUVE Mathurin, vigneron, domicilié à St Lambert, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo, comme brigand de la Vendée

TROUVE Louis Michel, âgé de 58 ans, ex curé de Moissy, né à Allowville, département de la Seine inférieure, domicilié à Moissy, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de Bicêtre où il était détenu, tendante à

forcer la garde de cette maison , se porter à la Convention, et singulièrement aux comités de salut public, et de sûreté générale, en égorger les membres, les plus marquants, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger.

TROUVE Jean, fermier, domicilié à Foix, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

TROUVE Mathurin, domicilié à Fer près Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

TROUVEL Guillaume, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

TRUCHIES François, (dit Dumoule) ancien capitaine d'infanterie, domicilié à Calais, département de Saône et Loire, condamné à mort, le 17 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme émigré.

TRUCHOOLE François, âgé de 45 ans, né à Langres (Haute Marne), lieutenant au 17^o régiment de cavalerie, guillotiné à Arras le 17 messidor an II

TRUDAINE Charlotte Geneviève, veuve Quarré-de-Chelers, âgée de 49 ans, ex-noble, née à Paris, département de la Seine, domicilié à Arras, département du Pas-de-Calais, condamné à mort le 26 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire d'Arras, comme conspirateur, ayant donné asile au nommé Martin ex chanoine de Noyon, émigré, et ayant eu des liaisons avec l'ex comtesse de Mazaincourt.

TRUDE Jacques Louis, âgé de 50 ans, ancien miroitier, natif de Paris, département de la Seine, domicilié à Vaux, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, en fournissant aux armées, de la République des souliers de mauvaise qualité; et en disant que la République était le plus mauvais gouvernement.

TRUDENNE C. L., âgé de 29 ans, ex-conseiller au ci-devant parlement de Paris, né à Paris, département de la Seine, domicilié à Montigny, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

TRUDENNE M. L., âgé de 28 ans, ex-noble, et ex conseiller au ci-devant parlement de Paris, né à Paris, département de la Seine, domicilié à Montigny, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le

tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

TRUDAINÉ Charlotte Geneviève, âgée de 49 ans, née à Paris, demeurant à Arras, veuve de Quarre de Chelers, guillotinée à Arras le 26 floréal an II

TRUNEL Martin, âgé de 42 ans, revendeur de denrées natif d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

TRUNEL Pierre, âgé de 71 ans, prêtre, natif de la Tour-en-Garrets, département de la Loire, domicilié à Cremieu, département de l'Isère, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolution.

TRUTEAU Louis, laboureur, domicilié à Aubigny, département de la Vendée, condamné à mort, le 12 germinal an 2, par la commission militaire séante aux Sables, comme chef et instigateur de révolte.

TRUTET Mageleine, domiciliée à Nantes, département de la Loire inférieure, condamnée à mort le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

TRUVER Pierre, domicilié à fay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

TSUEAU Pierre, garçon laboureur, domicilié à St-Laud, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

TSUREAU Esprit, voiturier, domicilié à Trémentine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 20 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

TURPEAUX Louis, sous-chef de l'administration de la marine, âgé de 40 ans, natif de Rochefort, département de la Charente inférieure, domicilié à Port-la-Montagne, département du Var, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec les Anglais, et d'avoir participé à la trahison de Toulon.

TUBEUF Etienne, domicilié à Bonamy, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

TUDOT Marc, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée

TUFFAI Pierre, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

TUFFAI Joseph, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

TUFFAI Joseph, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamner à Mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

TUFFEREAU René, laboureur, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

TUFFOT (dit Laire), domicilié à Tigny, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

TUFFROT Pierre, laboureur, domicilié à Chalennes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

TUGOT Jean Baptiste Joseph, orfèvre et graveur, domicile à Mezière, département des Ardennes, condamné à 15 années de fers, comme distributeur de fausse monnaie, par le tribunal criminel dudit département le 21 nivôse an 3.

TUILLIEZ Jean Baptiste, âgé de 35 ans, né à Vignacourt (Somme), époux de Dabouval Marie Anne, guillotiné à Arras le 4 germinal an II

TUODO Pierre, domicilié à Martigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TUOLLAIS Pierre François Marie, commis aux revues, domicilié à Brest, département du Finistère condamné à mort comme conspirateur le 26 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Charente inférieure.

TURBEL Jean Jacques, tisserand, ex caporal au ci-devant régiment de Beaune, domicilié à Erville, département de la Seine inférieure condamné à mort comme émigré, le 14 mai 1793, par la commission militaire d'Arras.

TURC Michel, cultivateur et cabaretier, domicilié à Grillon, département de Vaucluse, condamné à mort le 29 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme contre-révolutionnaire.

TURCQ Louis, cordonnier et soldat au ci-devant régiment de Chartes infanterie, domicilié à Bergues-St-Vinox, département du Nord, condamné à mort comme émigré, le 14 mai 1793, par la commission militaire d'Arras.

TURGIS François, laboureur, domicilié à Rusneberg, département du Calvados, condamné à mort comme séditieux, le 10 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

TURIN Philibert, veuve Daulier, âgée de 60 ans, née à Véze, département de la Sarthe, domiciliée à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant été trouvé chez elle le journal de la cour et de la ville, de Royou, Durosoi et autre.

TUROT Louis, hussard au 1^{er} régiment, ci-devant Couronne, âgé de 22 ans, natif de Tournus, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TUROT Maurice, hussard au 1^{er} régiment, ci-devant Couronne, âgé de 21 ans, natif de Tournus, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 16 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TURPEAU Nicolas, journalier, domicilié à St-Hilaire-des-Bois, département de Mayenne et Loire condamné à mort comme conspirateur le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

TURPEAUX Louis, sous chef de l'administration de la marine, âgé de 40 ans, natif de Rochefort, département de la Charente inférieure, domicilié à Port-la-Montagne, département du Var, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences, avec les Anglais, et d'avoir participé à la trahison de Toulon.

TURPIN Pierre, domicilié à Laval, département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes

TURPIN Jean, domicilié à la Renaudière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TURPIN René, domicilié à Berchousey, près Bressuire, département des Deux-Sèvres, condamné le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

TURPIN du CORMIER Jean Baptiste, jugé et exécuté à la commission révolutionnaire de Laval le 21 janvier 1794, avec 13 autres religieux

TURQUAIN Pierre, père, notable de la commune de Montbrison, département de la Loire, condamné à mort comme fédéraliste, le .. frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Feurs.

TURQUET Marie Anne, âgée de 65 ans, né à St Pol, demeurant à Frévent, condamnée à mort à Arras le 18 floréal an II

TRUQUET Jacques, garçon perruquier, âgé de 21 ans, natif de Montbrison, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TURSAN André, (dit Despagnac), ex président à la cour des aides de Montauban, âgé de 51 ans, né et domicilié à Ladvéze-Rivière, département du Gers, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

TUTEROT Jean Claude, apprêteur de draps, âgé de 18 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TUTON Jérôme, charpentier, domicilié à Avignon, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

TYTON Jean Baptiste Maximilien Pierre*, ex conseiller au ci-devant parlement de Paris, âgé de 61 ans, natif de Paris, département de la Seine, domicilié à Villotran, département de la Loire, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, en provoquant, signant, et approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1792.

[accueil](#)